



SCI Familiale passer de la location nue en meublé

Par **clementine007**, le **23/09/2014** à **11:33**

Bonjour,

Je détiens quelques petits biens dans le cadre d'un SCI Familiale à répartition égale avec mon époux.

Les locations sont nues. Quelles seraient les conséquences fiscales si je louais en meublé svp ?
et en meublé professionnel ?

Merci d'avance

Clémentine.